

Biblio-flash

L'enseignement-apprentissage des langues auprès des publics à besoins éducatifs particuliers

Sommaire

▶ Éléments de cadrage	2
▶ Enseignement-apprentissage des langues	3
▶ Sitographie	8

Décembre 2013

Introduction

Depuis la déclaration de Salamanque en 1994, les pays se sont progressivement engagés vers une éducation inclusive pour des enfants considérés comme ayant des besoins éducatifs particuliers. L'enseignement-apprentissage des langues s'inscrit également dans cette approche inclusive. Cette bibliographie, non exhaustive, a été réalisée dans le cadre du projet européen [CODA \(Consolidation, Outcomes, Dissemination, Agency\)](#) pour lequel le CIEP est partenaire. Il existe peu de ressources sur l'enseignement-apprentissage des langues auprès de ces publics dans les pays francophones d'Europe. Après avoir rappelé les éléments de cadrage sur l'éducation inclusive, sont recensés des ouvrages, études et articles sur l'enseignement-apprentissage des langues auprès des publics à besoins éducatifs particuliers. Une sélection de sites institutionnels, portails et projets européens complète les références.

Éléments de cadrage

Conférence mondiale sur l'éducation et les besoins éducatifs spéciaux

Déclaration de Salamanque et cadre d'action pour l'éducation et les besoins spéciaux

Paris : Unesco, juin 1994, disponible sur l'UNESCO, 49 p., disponible sur [l'UNESCO](#)

<http://goo.gl/RduTMD>

Plus de 300 participants représentant 92 gouvernements et 2 organisations internationales se sont réunis à Salamanque (Espagne), du 7 au 10 juin 1994, afin de faire avancer l'objectif de l'éducation pour tous en examinant les changements de politique fondamentaux requis pour promouvoir l'approche intégratrice de l'éducation, c'est-à-dire pour permettre aux écoles d'être au service de tous les enfants, et en particulier de ceux qui ont des besoins éducatifs spéciaux. La Déclaration de Salamanque formule des orientations pour passer de l'éducation traditionnelle dite « spéciale », destinée aux élèves déficients, à une éducation « inclusive » pour des enfants considérés comme ayant des « besoins éducatifs particuliers ».

World Health Organisation, World Bank

World report on disability

Geneva : World Health Organisation, 2011, 325 p., disponible sur la [World Health Organisation](#)

<http://goo.gl/kXIRSt>

Après des chapitres consacrés aux connaissances sur le handicap et aux domaines spécifiques d'intervention, dont l'éducation, les auteurs proposent neuf recommandations politiques et pratiques pour améliorer le quotidien des personnes handicapées. Selon le rapport, l'inclusion des enfants handicapés dans les écoles ordinaires favorise la scolarité primaire complète, a un bon rapport coût-efficacité et contribue à éliminer les discriminations.

Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins éducatifs particuliers

Les principes clés de la promotion de la qualité dans l'éducation inclusive : recommandations à l'intention des responsables politiques

Odense : Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins éducatifs particuliers, 2009, 32 p., disponible sur [l'Agence européenne](#)

<http://goo.gl/WTvPgu>

Ce rapport vise à mettre en avant les recommandations relatives aux aspects clés de la politique éducative destinée à favoriser l'inclusion des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers, dans le cadre des programmes ordinaires d'enseignement. Dans tous les pays d'Europe, on observe que l'éducation inclusive contribue à assurer les fondements de l'égalité des chances aux élèves ayant des besoins particuliers dans tous les aspects de leur vie (éducation, formation professionnelle, emploi et vie sociale).

AMARA Fadela, CARAGLIO Martine, DELAUDIER Jean-Pierre, et al.

L'accompagnement des élèves en situation de handicap : les prescriptions : état des lieux – propositions

Paris : ministère de l'éducation nationale, décembre 2012, 56 p., disponible sur la [Documentation française](#)

<http://goo.gl/bSHhtE>

Les auteurs dressent un état des lieux qui confirme la croissance rapide et continue de l'aide individuelle apportée aux élèves en situation de handicap en France, ainsi que la forte hétérogénéité des prescriptions d'un département à l'autre. Quatre facteurs explicatifs sont identifiés : la progression de l'effectif d'élèves reconnus handicapés, l'augmentation de la demande d'accompagnement, les modalités de l'évaluation et de la prescription, et l'insuffisance du pilotage. Pour mieux ajuster les prises de décisions aux besoins des élèves, treize propositions sont regroupées autour de deux axes prioritaires : passer d'une démarche fondée sur l'expression et le traitement d'une demande à une démarche d'évaluation des besoins de la personne et de réponse adaptée à ces besoins ; installer un pilotage efficace et partagé au niveau national et au niveau départemental.

FRANCE

Enseignement-apprentissage des langues

KNUCHEL Sara

« **Frühfranzösisch und Spezielle Förderung** »

Babylonia, 2012, n° 3, p. 46-47, disponible sur [Babylonia](http://www.babylonia.ch)

<http://goo.gl/WDCmBG>

L'article traite d'un rapport que douze enseignants d'écoles primaires d'un canton suisse ont rédigé pour témoigner de leurs expériences avec le manuel *Passepartout*, méthode qui s'inscrit dans la didactique du plurilinguisme. Les auteurs s'interrogent sur la nature des mesures de soutien particulier (inclusion d'apprenants à besoins spécifiques) et sur l'opportunité de mesures de soutien complémentaires dispensées par des spécialistes. Le rapport complet, en allemand, est consultable sur la plate-forme www.schulversuch.ch.

SUISSE

MARSH David coord.

Special educational needs in Europe : the teaching and learning of languages : insights and innovation : teaching languages to learners with special needs

Bruxelles : Commission européenne, janvier 2005, 184 p., disponible sur la [Commission européenne](http://ec.europa.eu)

<http://goo.gl/s9bnoK>

Cette étude dresse un panorama des problèmes politiques, des solutions pratiques pour les apprenants ayant des besoins éducatifs particuliers, ainsi que des exemples de bonne pratique. Les chapitres abordent successivement : les résultats de recherches quantitatives et les perspectives générales - une vue d'ensemble des typologies des besoins éducatifs particuliers, des langues cibles, des ressources professionnelles et des tests - des exemples de bonnes pratiques et d'innovations - un résumé des avantages obtenus grâce aux efforts continus dans ce secteur - enfin, des propositions pour des développements futurs et des recommandations.

EUROPE

Les difficultés d'apprentissage

HACHED Nadia, HERMANS Fanny, VERCAEMST Isabelle

« **Enseigner l'anglais en Segpa** »

La Nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, janvier 2011, n° 52, p. 115-126

Aujourd'hui, les élèves de Sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) sont entraînés et évalués de la même façon que tous les autres collégiens, mais ils présentent des difficultés scolaires persistantes (apprentissage, lecture, écriture) qui doivent être prises en compte dans les contenus autant que les méthodes d'apprentissage. De plus, il leur faut acquérir dans les domaines généraux et professionnels des compétences leur permettant d'accéder à une poursuite de formation en lycée professionnel. L'apprentissage de l'anglais fait partie de ces enseignements et comme pour toute langue vivante, il développe la sensibilité aux différences et à la diversité culturelle. Le rôle des enseignants est de répondre aux difficultés et au potentiel des élèves de Segpa. Ils le font en différenciant et en variant leurs pratiques.

FRANCE

Les troubles du langage

VON DAVIER Renate

« Une pédagogie adaptée : suggestions pour les écoles genevoises »

Babylonia, 2012, n° 3, p. 25-56, disponible sur [Babylonia](http://www.babylonia.ch)

<http://goo.gl/Yce03c>

L'article provient du site internet du Département d'instruction publique du canton de Genève qui a été conçu à l'intention des enseignants accueillant des élèves à besoins éducatifs particuliers : <http://edu.ge.ch/beph/>. S'inscrivant dans une pédagogie de la différenciation, il présente une série de propositions didactiques et de stratégies de compensation pour enseigner les langues étrangères à des élèves dyslexiques/dysorthographiques.

SUISSE

Les élèves non-voyants ou malvoyants

Consortium du projet PLLBPAE : Pédagogie et apprentissage des langues pour les adultes aveugles et malvoyants en Europe

Bonnes pratiques pour améliorer l'apprentissage des langues pour les adultes déficients visuels

Paris : EBU 2010, 43 p., disponible sur l'Union européenne des aveugles [EBU](http://www.ebu.ch)

<http://goo.gl/Ae2J5Z>

Dans le cadre du partenariat éducatif Grundtvig, ce projet avait pour objectif d'améliorer l'accessibilité de l'apprentissage des langues pour les adultes aveugles et malvoyants en Europe. Il a rassemblé entre 2008 et 2010 l'Union européenne des aveugles (France), l'Organisation des aveugles de Chypre, l'Union tchèque des aveugles et l'Union des aveugles et malvoyants de Slovaquie. Après avoir fait un état des lieux de la situation des adultes déficients visuels et de la formation des enseignants de langues dans leur pays respectif, les membres du consortium ont défini un cadre de référence des aptitudes requises pour l'enseignement des langues aux adultes déficients visuels. Ils ont ensuite analysé les approches et outils pédagogiques existants et ont fait des propositions en faveur d'une pédagogie innovante de l'enseignement des langues aux adultes déficients visuels. La démarche adoptée et les recommandations peuvent intéresser également les élèves déficients visuels et leurs enseignants.

EUROPE

GPEAA : Groupement des professeurs et d'éducateurs d'aveugles et d'amblyopes

« Les déficients visuels et l'apprentissage des langues étrangères : dossier »

Bulletin pédagogique GPEAA / Revue du groupement des professeurs et éducateurs d'aveugles et d'amblyopes, n° 225, février 2011, p. 6-22

Ce dossier aborde les points suivants : la transcription en braille, l'apprentissage des langues lorsqu'on est handicapé visuel, l'enseignement d'une langue à l'école élémentaire, l'étude d'une langue "rare" quand on travaille en braille, la transcription des langues à alphabet non latin avec l'apport du logiciel DBT, le témoignage d'un homme non-voyant devenu traducteur qui raconte son parcours d'apprentissage du russe, l'apprentissage des langues pour les adultes aveugles ou malvoyants dans le cadre d'un projet d'étude piloté par l'Union européenne des aveugles (UEA), l'apport du matériel informatique adapté, enfin, l'enseignement d'une langue vivante quand on est déficient visuel.

FRANCE

Les élèves sourds ou malentendants

BEDOIN, Diane

« Apprentissage d'une langue étrangère par les élèves sourds : regard quantitatif sur la situation actuelle »

La Nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, n° 59, octobre 2012, p. 175-188

Cette contribution porte sur l'apprentissage d'une troisième langue – outre le français et la Langue des signes française (LSF) – par les élèves sourds dans le cadre scolaire. D'après les textes officiels, les élèves sourds, comme leurs autres camarades, doivent obligatoirement apprendre une première Langue vivante (LV1) à leur entrée au collège. À partir d'une enquête quantitative menée en milieu scolaire, l'auteur cherche à connaître la situation de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères à destination d'élèves sourds en France. Des données relatives aux effectifs concernés, aux différentes langues proposées, aux dotations horaires et aux adaptations pédagogiques nécessaires sont présentées.

FRANCE

BEDOIN Diane

« Enjeux identitaires de l'apprentissage d'une langue étrangère par des élèves sourds : variations du rapport à soi et aux autres »

Revue des sciences de l'éducation, 2012, Vol. XXXVIII, n° 1, p. 47-69

La surdité pose la question de l'altérité, car elle interroge le rapport au corps et au langage. Outre le français et la langue des signes française, les élèves sourds français apprennent une langue étrangère vocale – principalement l'anglais. Au-delà des questions de principe, l'article analyse les rapports que les jeunes sourds français entretiennent avec les langues et les cultures étrangères. A partir d'une enquête ethnographique menée dans plusieurs établissements secondaires, spécialisés et ordinaires, l'auteure montre comment les frontières entre sourds et entendants, d'une part, et entre Français et étrangers, d'autre part, sont redéfinies à travers l'apprentissage d'une langue étrangère. L'auteure distingue différents cas de figure selon le profil des élèves, avant de montrer comment ils peuvent se combiner.

FRANCE

Les enfants immigrants

CUENAT EGLI Mirjam

Prendre appui sur la langue de scolarisation pour apprendre les langues étrangères – développements curriculaires récents en Suisse

Strasbourg : Conseil de l'Europe, 2013, 13 p., disponible sur le [Conseil de l'Europe](#)

<http://goo.gl/w9dxt>

Cette contribution de la conférence intergouvernementale « Qualité et inclusion en éducation : le rôle unique des langues - Strasbourg 18-19 septembre 2013 » s'intéresse à l'enseignement-apprentissage des langues dans le contexte quadrilingue de la Suisse. L'auteur explique comment promouvoir une approche intégrée à l'enseignement et l'apprentissage des langues à travers la création de convergence entre celles-ci. Il s'agit d'une part de favoriser les convergences dans le curriculum des langues dans les plans d'études, d'autre part de favoriser les convergences entre langue de scolarisation et langues étrangères dans les matériaux d'enseignement. Les enseignants doivent passer de représentations « unilingues » des langues et de leur enseignement-apprentissage à des représentations « plurilingues », ce qui implique une solide formation et un soutien des enseignants.

SUISSE

EACEA : Agence exécutive "Education, audiovisuel et culture"

L'intégration scolaire des enfants immigrants en Europe : dispositifs en faveur de la communication avec les familles immigrantes et de l'enseignement de la langue d'origine des enfants immigrants

Bruxelles : Eurydice, avril 2009, 38 p. disponible sur [l'Agence exécutive Education, audiovisuel et culture](http://goo.gl/Fv97Sz)
<http://goo.gl/Fv97Sz>

Le rapport constitue une mise à jour partielle de l'enquête produite en 2004 sur l'intégration scolaire des enfants immigrants en Europe. Il porte sur deux dimensions ; le renforcement de la communication entre les établissements scolaires et les familles d'élèves immigrants et, d'autre part, l'enseignement de la langue d'origine des élèves immigrants. Les mesures analysées se déroulent dans le cadre du système scolaire, les initiatives privées ne sont pas prises en compte (ambassades, missions diplomatiques etc.). L'enquête couvre les niveaux pré-primaire, primaire et secondaire de l'enseignement général de trente pays avec les données du réseau Eurydice, complétées par des données d'Eurostat, de l'enquête PISA et PIRLS et de certaines sources nationales.

EUROPE

GABRY Josiane, VESANES Véronique, DELATTRE Didier

Après la classe d'accueil : adapter sa pédagogie à la présence d'élèves allophones en classe ordinaire

Créteil : CRDP de l'académie de Créteil, 2011, disponible sur le [CRDP de l'académie de Créteil](http://goo.gl/hv4G8E)
<http://goo.gl/hv4G8E>

Ce dossier en ligne, réalisé en collaboration avec Ville-École-Intégration, propose de réfléchir sur la manière d'adapter sa pédagogie à la présence d'élèves allophones en classe ordinaire. Il est issu d'une enquête réalisée auprès d'un échantillon d'élèves et de leurs professeurs dont l'objectif était de suivre des exemples de parcours scolaires et d'observer ce qui se joue dans une classe autour de la présence de ces élèves. Dans ce dossier sont abordés également l'enseignement de l'oral et de l'écrit ainsi que l'évaluation.

FRANCE

SCHWOB Irène

« Les élèves allophones nouvellement arrivés et leur accueil dans le système scolaire genevois »

Note d'information du SRED, août 2011, n° 48, 8 p. disponibles sur la [ville de Genève](http://goo.gl/VtLs1K)

<http://goo.gl/VtLs1K>

La note retrace l'évolution des dispositifs d'accueil des primo-arrivants allophones mis en place à Genève et présente un état des lieux des structures d'accueil et des caractéristiques des élèves scolarisés dans ces structures.

SUISSE

THURMANN Eike, VOLLMER HELMUT, PIEPER Irene

Langue(s) de scolarisation et apprenants vulnérables : document préparé pour le forum politique « Le droit des apprenants à la qualité et l'équité en éducation - le rôle des compétences linguistiques et interculturelles, Genève, Suisse, 2-4 novembre 2010 »

Novembre 2010, 47 p., bibliogr., disponible sur le [Conseil de l'Europe](http://goo.gl/BThfj)

<http://goo.gl/BThfj>

Cette contribution accompagne le document d'orientation sur l'intégration linguistique et éducative des enfants et adolescents issus de l'immigration, dans le cadre du forum organisé par la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe en novembre 2010. Après des chapitres liminaires sur l'enseignement des langues et de la littératie et le rôle des matières scolaires, les auteurs montrent comment la langue est le vecteur de l'enseignement des disciplines non linguistiques. Ils proposent en particulier des stratégies et des techniques pour soutenir le développement des compétences langagières des apprenants vulnérables : formuler des objectifs mesurables, favoriser la conscience langagière et les connaissances en matière de langage et de communication, enrichir le vocabulaire, encourager le transfert langagier, favoriser l'autonomie de l'apprenant, développer l'écrit, etc.

EUROPE

VIGNER Gérard

Le français langue seconde : comment enseigner le français aux élèves nouvellement arrivés

Paris : Hachette Education, 2009, 223 p.

L'enseignement du français comme langue seconde auprès des élèves nouvellement arrivés constitue désormais une dimension reconnue dans les apprentissages du français à l'école. Alors que la connaissance des publics s'est affinée et que les dispositifs d'accueil sont mieux établis, les objectifs et pratiques d'apprentissage dans la diversité des compétences attendues demandent à être mieux décrits, notamment en relation avec le niveau des élèves à leur arrivée, dans la maîtrise de l'écrit, comme dans les autres domaines des savoirs scolaires. L'ouvrage traite notamment des questions pédagogiques pour l'apprentissage des différentes compétences (oral, compréhension écrite, production écrite) et également de l'apprentissage du français dans la perspective des disciplines non linguistiques. La question de la cohérence méthodologique dans les apprentissages fait l'objet d'un chapitre particulier.

FRANCE

Sitographie

Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers

L'agence met en place une collaboration européenne pour améliorer la qualité de l'éducation pour les personnes à besoins spécifiques. Travaillant avec le soutien de la Commission européenne et du Parlement européen, elle traite et diffuse des informations recueillies par les pays membres sur des thèmes prioritaires et des pratiques innovantes. De nombreuses publications en anglais et en français sont proposées ainsi qu'une base de données, consultable par pays. La base fournit des contacts, et des informations sur les dispositifs pour la scolarisation des jeunes à besoins éducatifs spéciaux (législation, financement, identification des besoins, système éducatif et besoins éducatifs spéciaux, formation des enseignants, développement de l'inclusion, indicateurs de qualité, données statistiques).

<http://www.european-agency.org/>

Cap-Intégration

Lancé en décembre 2011, le site suisse Cap-Intégration porte sur les besoins éducatifs particuliers et les handicaps des élèves intégrés dans l'enseignement ordinaire. Il est principalement destiné aux enseignants du primaire, du cycle d'orientation et du postobligatoire. Il permet de mieux connaître les caractéristiques ou difficultés liées à un trouble ou à un handicap, de comprendre ses conséquences sur l'apprentissage des élèves, de proposer des conseils pédagogiques adaptés à ces besoins spécifiques et de renvoyer sur des références bibliographiques et des sites spécialisés. L'une des ressources de pédagogie adaptée concerne l'élève dyslexique/dysorthographique et l'apprentissage d'une langue étrangère.

<http://edu.ge.ch/beph/>

Centre européen des langues vivantes (CELV)

Institution du Conseil de l'Europe fondée en 1994, le Centre européen pour les langues vivantes offre une plateforme et un lieu de rencontre aux responsables des politiques linguistiques, aux experts en didactique, aux formateurs d'enseignants et aux auteurs de manuels dans le domaine des langues vivantes. Il œuvre pour que les langues soient au service d'une meilleure cohésion sociale. Deux projets en cours intéressent les publics à besoins spécifiques. Le [projet PRO-Sign](#) tout d'abord vise à instaurer des standards européens pour spécifier les niveaux de compétence linguistique en langues des signes à des fins professionnelles, en se concentrant particulièrement sur l'enseignement des langues des signes dans les programmes de formation pour les apprenants sourds et malentendants et d'interprétation en langues des signes. Le projet fournira des définitions de niveaux de compétence pour les langues signées selon le Cadre européen commun de référence (CECR) et élaborera un échantillon de kit d'évaluation pour le niveau de compétence C1/C2 en langue signée attestant de la qualification des interprètes professionnels. Le premier atelier qui s'est tenu en avril 2013 a donné lieu à plusieurs [articles](#). Également le projet de [Descripteurs linguistiques pour favoriser la réussite des apprenants issus de l'immigration et des minorités dans l'enseignement obligatoire](#). Le but du projet consiste à identifier les compétences dans la langue de scolarisation nécessaires à la réussite scolaire. L'identification des niveaux requis en langue dans les matières scolaires et leur liaison aux niveaux du CECR permettra de sensibiliser les éducateurs aux besoins des apprenants migrants et de langues minoritaires pour assurer la réussite scolaire.

<http://www.ecml.at/>

École pour tous

Ce site est le portail national d'information et d'échanges initié par le ministère de l'Éducation pour accompagner la scolarisation des élèves handicapés. Il est destiné aux parents, aux professionnels de l'éducation et aux décideurs. Outre la rubrique de réponses aux principales questions que se posent les parents, enseignants et chefs d'établissement, le site propose des ressources pour enseigner et des analyses d'outils et de ressources numériques réalisées par l'INS HEA. Le site référence également l'ensemble des textes réglementaires relatifs à la scolarisation des enfants handicapés.

<http://www.ecolepourtous.education.fr/>

Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA)

Établissement français d'enseignement supérieur, l'INSHEA œuvre pour la scolarisation, l'éducation et la formation des publics à besoins éducatifs particuliers. Ses missions concernent à la fois la recherche sur l'accessibilité des systèmes éducatifs et l'insertion sociale et professionnelle de ces publics, la formation, l'expertise dans la mise en œuvre des politiques d'éducation et de formation et enfin l'information. Outre son [catalogue](#) qui recense notamment des mémoires professionnels consultables sur place, la bibliothèque met en ligne des [bibliographies](#) sur le handicap en général, les différents types de besoins spécifiques et les formes de difficulté scolaire (dont [l'enseignement en milieu pénitentiaire](#)) ainsi qu'une [sélection de sites et de flux RSS](#). Il convient de signaler également des [vidéos sur les conférences et colloques](#) de l'Institut.

<http://www.inshea.fr/>

Observatoire national des ressources numériques adaptées

L'Observatoire national des ressources numériques adaptées a été créé en novembre 2007 par le ministre de l'Éducation nationale. Placé sous l'égide de l'INSHEA, il a pour mission de recenser, analyser, évaluer des ressources numériques utilisables par des professeurs non spécialisés confrontés à la scolarisation d'élèves en situation de handicap. Ces ressources peuvent être des logiciels, des matériels, des sites internet, des cédéroms, des DVD-Rom, des bibliothèques numériques. L'Observatoire a aussi pour mission de diffuser les résultats de ses observations.

<http://www.ecolepourtous.education.fr/pour-enseigner/observatoire-national-des-ressources-numeriques-adaptees.html>

Ressources pour scolariser les élèves handicapés

Cette section du portail Eduscol recense en particulier des ressources pour que les enseignants adaptent leur pédagogie aux élèves en situation de handicap sensoriel, moteur ou ayant des troubles d'apprentissage. Sont proposées des ressources pour le premier degré (ressources en ligne, vidéo ou texte pour animer des séances dédiées) et pour le second degré (séquences ou scénarios pédagogiques), des modules de formation à distance pour les enseignants et des guides pratiques élaborés par INSHEA.

<http://eduscol.education.fr/pid25585/ressources-pour-scolariser-les-eleves-handicapes.html>

Autres ressources documentaires

Hélène Beaucher, documentaliste au Centre international d'études pédagogiques, a réalisé deux produits documentaires sur l'éducation inclusive. Le premier, [La scolarisation des élèves handicapés et l'éducation inclusive](#) (avril 2012), correspond à une rubrique du numéro 59 de la *Revue internationale d'éducation de Sèvres* qui sélectionne des ressources en ligne. Après une présentation du cadre international sont recensées des sources d'information ayant trait aux politiques nationales en Europe et aux bonnes pratiques au niveau international. Le second produit est une synthèse intitulée [La scolarisation des élèves en situation de handicap en Europe](#) (juillet 2012). Après quelques éléments de cadrage, la première partie s'intéresse aux concepts d'éducation inclusive et de besoins éducatifs particuliers (BEP) en Europe. Elle esquisse également un aperçu, dans quelques pays européens, de la législation et des différentes définitions en matière de scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap. La deuxième partie propose un focus sur les pratiques en cours en matière de scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap dans certains pays européens : l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, le Portugal, le Royaume-Uni (Angleterre) et la Suède.

Nos ressources documentaires

Autres ressources documentaires à consulter :

Bibliographies :

Le français langue seconde-langue de scolarisation, mars 2013

http://www.ciep.fr/bibliographie/bibliographie_FLS.pdf

Insertion scolaire des enfants immigrés, décembre 2012

<http://www.ciep.fr/biblio-flash/docs/biblio-flash-insertion-scolaire-des-enfants-immigres.pdf>

Scolarisation des élèves en situation de handicap : éclairages sur la situation française et internationale, janvier 2012

<http://www.ciep.fr/biblio-flash/docs/scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap-eclairages-sur-la-situation-francaise-et-internationale.pdf>

Le centre de ressources et d'ingénierie documentaires

- ▶ Il est ouvert aux étudiants, enseignants et chercheurs du mercredi au vendredi de 9h à 18h sur rendez-vous.
- ▶ Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 84
- ▶ Courriel : crid@ciep.fr

Créé en 1945, établissement public national depuis 1987, le CIEP est l'opérateur public de référence des ministères chargés de l'éducation et de l'enseignement supérieur, principal partenaire opérateur du ministère des affaires étrangères pour la langue française. Il contribue à la réflexion dans le domaine de la coopération internationale en éducation et s'appuie, pour conduire ses actions, sur un réseau d'experts et de partenaires nationaux et internationaux, ainsi que sur le savoir-faire d'une équipe de 250 personnes.

Il est l'opérateur public de référence en charge de la coopération internationale en éducation, au cœur de partenariats français et étrangers. Et possède deux pôles d'activités, l'éducation (enseignement général, supérieur et professionnel, reconnaissance des diplômés) et les langues (langue française, évaluation et certifications en français, langues étrangères et mobilité). C'est également un espace d'information et de réflexion et un lieu d'accueil de séminaires et de conférences internationales.